

Comité régional de Scrabble Limousin-Périgord

Conseil d'administration du 19 septembre 2023

Présents :

Pour le bureau : Marie-Dominique Julliot, Marc Demoures (club de Périgueux), Michel Fourmond (club de Limoges), Sylvie Gautron, Josiane Lathière (club de Saint-Junien), Jean-Pierre Moisset,

Pour les clubs : Lucette Delmas, Jean-Marie Duprat, Lionel Filet, Evelyne Guignard, Jean Riboulet, Michèle Sicot, Arlette Van Nieuwenhove, Colette Vincent

Absents excusés : Bruno Blondeau, Evelyne Blondeau, Roland Bretou

Absent : Jacques Dareau

La présidente souhaite la bienvenue au club de Menesplet et à sa présidente Arlette Van Nieuwenhove. Chaque club se présente à l'occasion d'un tour de table.

1. Changements dans le comité

Quelques précisions et modifications de calendrier

- Championnat 19 : Le club de Brive n'étant pas en mesure de trouver une salle pour organiser le championnat départemental, le championnat départemental se déroulera à Tulle le 10 mars 2024.
- Simultané mondial de Blitz : trop peu de joueurs et pas de clubs prêts à organiser cette épreuve, il n'y aura donc pas de centre dans le comité.
- Championnat départemental 87 : déplacé au 17 mars, toujours à Panazol
- TH2 les Pelauds : le 30 mars à Eymoutiers
- Mouleydier : Le TH2 est déplacé au 27 avril
- TH2 au profit du scolaire (épreuve fédérale par centre) : le 13 avril à Eymoutiers
- TH2 en PO à Sorges : le club n'étant pas en mesure d'organiser cette épreuve en 2024, les clubs de Gardonne et de Limoges sont disposés à reprendre le flambeau¹.
- Séjour comité à l'occasion de la semaine de simultané de mars 2024 :
 - Séjour au domaine de Pelvezy : le site semble très agréable, mais il est impossible d'y organiser un séjour dans la mesure où la salle dans laquelle nous pourrions jouer n'est pas disponible le soir. Ce qui implique de déménager la salle chaque soir et de réinstaller chaque matin ...

¹ A l'issue de la réunion, le club de Limoges a réservé une salle pour le 1^{er} juin : Un CA (matin) et un TH2 (après-midi) en parties originales auront donc lieu à Limoges le 1^{er} juin 2024.

- Séjour au domaine de Peyrichoux à Syngleirac : Problème de dates, séjour printanier impossible.
- Séjour au Souffle Vert à Cussac : des discussions sont en cours et nous attendons une proposition.
- **Dernière minute** : le tournoi des poilus (11 novembre à Limoges) est annulé pour cause de subtilisation de salle.

	Calendrier saison 2023/2024										
	X01	X02	X04	X05	X08	X13	X19	X33	X36	X37	X39
	Brv	Pgx	Lmg	Srg	Tll	Stj	Eym	Stas	Mld	Grd	Pnz
15/10/23 Qualification 1-2-3 +Open							X			X	
04/11/23 Qualification VDR	X						X		X		
26/11/23 Qualification S4 + Open							X		X		
02/12/23 Qualification 5-6-7 + Open	X	X				X	X			X	
13/01/24 Simultané Mondial	X						X	X			
20/01/24 Simultané National VDR		X					X			X	
03/02/24 Championnat départemental 24		X									
04/02/24 Championnat régional		X									
10/03/24 Championnat départemental 19					X						
17/03/24 Championnat départemental 87											X
24/03/24 Qualification Interclubs	X						X	X			
30/03/24 TH2 Les Pelauds							X				
13/04/24 TH2 au profit du scolaire							X				
21/04/24 Simultané Mondial semi rapide							X	X			
27/04/24 TH2 Mouleydier									X		
01/05/24 TH2 du muguet						X					
01/06/24 CA + TH2 en parties originales			X								
29/06/24 AG + championnat régional en paires		X									
30/06/24 TH3 des dames galantes		X									

Evolutions du barème

- Licences : la part comité ayant été réintégrée, le barème applicable aux licences est le suivant (part fédé + part comité)

Barème licences 2023/2024	Plus de 25 ans	18-25 ans	Moins de 18 ans	Ajouter l'éventuelle part club
Renouvellement	36 €	12 €	8 €	
1 ^{ère} année	14 €	12 €	8 €	

- Le barème des épreuves par centre est modifié comme suit :
 - Epreuves en 2 parties (qualif 567, qualifs VDR, simultané mondial, TH au profit du scrabble scolaire) : 12€00 ;

- Epreuves en 3 parties (qualif 123, qualif 4, simultané mondial semi-rapide) : 15€00 ;
- Pour les championnats individuels départementaux et régionaux, il avait été décidé de doter distinctement les séries 4AB, 4CD, 5AB, 5CD, 6AB, 6CD. Le bureau a décidé à l'unanimité de supprimer l'obligation de dotation par sous-série s'il y a moins de 3 joueurs² dans la sous-série. Les cahiers des charges respectifs seront modifiés en conséquence.

Evolutions de procédure

Les trésoriers des clubs voudront bien appliquer les procédures suivantes :

- Pour les licences :
 - Envoyer les documents de renouvellement et/ou de nouvelle licence à la responsable des licences : Marie-Do Julliot³
 - Envoyer le chèque⁴ correspondant (part fédé + comite, cf. supra) à la même responsable.
- Pour la ré-affiliation du club à la fédé (dans le courrier de rentrée de votre fiche club) : tout envoyer à la fédé.
- Pour les simultanés permanents/fédéraux : envoyer chèque à Marie-Do Julliot, mais privilégier les virements.
- Pour les épreuves par centre et championnats départementaux/régionaux, même principe : envoyer chèque à Marie-Do Julliot, mais privilégier les virements. (préciser les bases du calcul : nombre de joueurs, opens, etc.).
- Pour les TH : faire parvenir le règlement à la fédé.

2. Evolutions fédé

- Duplito9 : Destiné à l'arbitrage (plus de fonction entraînement, ni vocabulaire), il ne sera accessible qu'aux personnes qui arbitrent en club ou en tournoi. La liste de ces personnes sera établie par les présidents de club.
- Duplito 9 : seule une version dite '64 bits' sera disponible, ce qui implique de disposer d'un ordinateur en version 64 bits (se rapprocher de son revendeur préféré pour savoir si c'est le cas).
- Championnats de France : toutes les phases qualificatives sont 'open' (à l'exception des qualifications VDR).
- Les joueurs qui n'ont pas pu disputer une phase qualificative, et quelle qu'en soit la raison, pourront bénéficier des places attribuées au comité au titre du quota : Simultané mondial pour le CdF Promotion, VDR2 pour le CdF Vermeils, Championnat régional pour les Cdf Elite et Séries 4.
- La ffsc a mis à jour les règlements des différents championnats de France. Ils sont consultables ici : <https://www.ffsc.fr/classements.php>

² Les joueurs 'Open' sont exclus du décompte

³ Marie-Do Julliot – Lieu-dit Thermes – 24310 Brantôme-en-Périgord

⁴ Au demeurant, privilégier les règlements par virement bancaire en indiquant le motif dans le virement

3. Questions diverses

- Comme cela a été décidé lors de l'AG de juin 2023, le comité organise les formations suivantes à Duplitop 9 (Christiane Gouttard):
 - Une formation à Saint-Astier : courant novembre
 - Une formation à Panazol : 18 octobre
 - Une formation à Brive : 10 novembre
- Pour les épreuves par centre, il est rappelé l'importance du respect du minimum de 30 secondes entre l'annonce d'une solution et le tirage du coup suivant.
- La ffsc a fait livrer du matériel promotionnel (affiches, flyers, etc.). La distribution de ce matériel a débuté et sera poursuivie au cours des prochaines semaines.
- Le règlement prévoit qu'un ODS soit placé sur la table d'arbitrage. Le comité remboursera à chaque club l'achat d'un exemplaire de l'ODS 9 sur présentation de facture et à hauteur du tarif maximum de 32€95.
- Rappel : La commande annuelle de papeterie a été lancée. La date limite de commande est fixée au 15 octobre.